II

(Actes non législatifs)

# **RÈGLEMENTS**

### RÈGLEMENT D'EXÉCUTION (UE) 2020/1648 DU CONSEIL

#### du 6 novembre 2020

mettant en œuvre l'article 8 bis, paragraphe 1, du règlement (CE) nº 765/2006 concernant des mesures restrictives à l'encontre de la Biélorussie

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne,

vu le règlement (CE) nº 765/2006 du Conseil du 18 mai 2006 concernant des mesures restrictives à l'encontre de la Biélorussie (¹), et notamment son article 8 bis, paragraphe 1,

vu les propositions du haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité,

considérant ce qui suit:

- (1) Le 18 mai 2006, le Conseil a adopté le règlement (CE) n° 765/2006 concernant des mesures restrictives à l'encontre de la Biélorussie.
- (2) Le 9 août 2020, la Biélorussie a organisé une élection présidentielle, qui a été jugée incompatible avec les normes internationales et entachée par la répression de candidats indépendants et une répression brutale de manifestants pacifiques à la suite de ce scrutin. Le 11 août 2020, le haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité (ci-après dénommé «haut représentant») a fait une déclaration au nom de l'Union, affirmant que cette élection n'avait été ni libre ni régulière. Il y a également indiqué que des mesures à l'encontre des responsables de la violence, des arrestations injustifiées et de la falsification des résultats de l'élection pourraient être prises.
- (3) Le 2 octobre 2020, le Conseil a adopté le règlement d'exécution (UE) 2020/1387 (²) qui a désigné 40 personnes identifiées comme étant responsables d'actes de répression et d'intimidation contre des manifestants pacifiques, des membres de l'opposition et des journalistes à la suite de l'élection présidentielle de 2020 en Biélorussie, ainsi que de fautes commises par la commission électorale centrale au cours de ce processus électoral.
- (4) Le 24 septembre 2020, le haut représentant a fait une déclaration au nom de l'Union, affirmant que la soi-disant «prestation de serment» et le nouveau mandat dont se réclame Aleksandr Lukashenko n'ont aucune légitimité démocratique. Cette déclaration a rappelé que l'Union attend des autorités biélorusses qu'elles s'abstiennent immédiatement de toute répression et de toute violence supplémentaires contre le peuple biélorusse et qu'elles libèrent immédiatement et sans condition toutes les personnes détenues, y compris les prisonniers politiques.
- (5) Eu égard à la gravité de la situation en Biélorussie, compte tenu des répressions en cours à l'encontre de membres de la société civile et de militants de l'opposition, il convient d'inscrire Aleksandr Lukashenko et 14 autres personnes sur la liste des personnes et entités faisant l'objet de mesures restrictives qui figure à l'annexe I du règlement (CE) n° 765/2006.
- (6) Il y a donc lieu de modifier l'annexe I du règlement (CE) nº 765/2006 en conséquence,

<sup>(1)</sup> JO L 134 du 20.5.2006, p. 1.

<sup>(2)</sup> Règlement d'exécution (ÛE) 2020/1387 du Conseil du 2 octobre 2020 mettant en œuvre l'article 8 bis, paragraphe 1, du règlement (CE) n° 765/2006 concernant des mesures restrictives à l'encontre de la Biélorussie (JO L 319 I du 2.10.2020, p. 1).

A ADOPTÉ LE PRÉSENT RÈGLEMENT:

#### Article premier

L'annexe I du règlement (CE) nº 765/2006 est modifiée conformément à l'annexe du présent règlement.

#### Article 2

Le présent règlement entre en vigueur le jour de sa publication au Journal officiel de l'Union européenne.

Le présent règlement est obligatoire dans tous ses éléments et directement applicable dans tout État membre.

Fait à Bruxelles, le 6 novembre 2020.

Par le Conseil Le président M. ROTH

## À l'annexe I du règlement (CE) n° 765/2006, les personnes ci-après sont ajoutées:

	Nom Transcription du nom biélorusse Transcription du nom russe	Nom (en biélorusse)	Nom (en russe)	Informations d'identification	Motifs de l'inscription sur une liste
«45.	Aliaksandr Ryhoravich LUKASHENKA Alexandr Grigorievich LUKASHENKO	Аляксандр Рыгоравіч ЛУКАШЭНКА	Александр Григорьевич ПУКАШЕНКО	Kopys, oblast de Vitebsk/	En tant que président de la Biélorussie disposant d'une autorité sur les organes de l'État, il est responsable de la violente répression menée par l'appareil d'État avant et après l'élection présidentielle de 2020, notamment du rejet des principales candidatures de l'opposition, des arrestations arbitraires et des mauvais traitements de manifestants pacifiques, ainsi que des intimidations et des violences à l'encontre de journalistes.
46.	Viktar Aliaksandravich LUKASHENKA Viktor Aleksandrovich LUKASHENKO	Віктар Аляксандравіч ПУКАШЭНКА	Виктор Александрович ПУКАШЕНКО	Conseiller du président à la sécurité nationale, membre du conseil de sécurité  Date de naissance: 28.11.1975  Lieu de naissance: Mogilev/Mahi-	
47.	Ihar Piatrovich SERGYAENKA Igor Petrovich SERGEENKO	Ігар Пятровіч СЕРГЯЕНКА	Игорь Петрович СЕРГЕЕНКО	Chef de l'administration présidentielle  Date de naissance: 14.1.1963  Lieudenaissance:villagedeStolitsa, oblast de Vitebsk/Viciebsk, (ex-URSS, actuellemenBiélorussie)  Sexe: masculin	En tant que chef de l'administration présidentielle, il est étroitement associé au président et chargé de veiller à la mise en œuvre des pouvoirs présidentiels en matière de politique intérieure et extérieure. Il soutient ainsi le régime de Lukashenka, y compris dans la campagne de répression et d'intimidation menée par l'appareil d'État à la suite de l'élection présidentielle de 2020.
48.	Ivan Stanislavavich TERTEL Ivan Stanislavovich TERTEL	Іван Станіслававіч ТЭРТЭЛЬ	Иван Станиславович ТЕРТЕЛЬ	Président du comité pour la sûreté de l'État (KGB), ancien pré-	Compte tenu du poste à responsabilités qu'il occupe en tant que président du comité pour la sûreté de l'État (KGB) et de son ancien poste de président du comité de contrôle d'État, il est responsable de la campagne de répression et d'intimidation menée par l'appareil d'État à la suite de l'élection présidentielle de 2020, qui a notamment comporté des arrestations arbitraires et des mauvais traitements, y compris de la torture, de manifestants pacifiques, ainsi que des intimidations et des violences à l'encontre de journalistes.

ANNEXE

	Nom Transcription du nom biélorusse Transcription du nom russe	Nom (en biélorusse)	Nom (en russe)	Informations d'identification	Motifs de l'inscription sur une liste
49.	Raman Ivanavich MELNIK Roman Ivanovich MELNIK	Раман Іванавіч МЕЛЬНІК	Роман Иванович МЕЛЬНИК	Chef de la direction générale du maintien de l'ordre et de la prévention au ministère de l'intérieur Date de naissance: 29.5.1964 Sexe: masculin	Compte tenu du poste à responsabilités qu'il occupe en tant que chef de la direction générale du maintien de l'ordre et de la prévention au ministère de l'intérieur, il est responsable de la campagne de répression et d'intimidation menée par l'appareil d'État à la suite de l'élection présidentielle de 2020, qui a notamment comporté des arrestations arbitraires et des mauvais traitements, y compris de la torture, de manifestants pacifiques, ainsi que des intimidations et des violences à l'encontre de journalistes.
50.	Ivan Danilavich NASKEVICH Ivan Danilovich NOSKEVICH	Іван Данілавіч НАСКЕВІЧ	Иван Данилович НОСКЕВИЧ	Président du comité d'enquête Date de naissance: 25.3.1970 Lieu de naissance: village de Cierabličy, oblast de Hrodna/Grodno (ex-URSS, actuellement Biélorussie) Sexe: masculin	Compte tenu du poste à responsabilités qu'il occupe en tant que président du comité d'enquête, il est responsable de la campagne de répression et d'intimidation menée par ledit comité à la suite de l'élection présidentielle de 2020, qui a notamment comporté des enquêtes lancées contre le conseil de coordination, mis en place par l'opposition pour contester le résultat de ce scrutin, et des manifestants pacifiques.
51.	Aliaksey Aliaksandravich VOLKAU Alexey Aleksandrovich VOLKOV	Аляксей Аляксандравіч ВОЛКАЎ	Алексей Александрович ВОЛКОВ	Ancien premier vice-président du comité d'enquête, actuellement président du comité d'État pour l'expertise médico-légale  Date de naissance: 7.9.1973  Lieu de naissance: Minsk (ex-URSS, actuellement Biélorussie)  Sexe: masculin	Compte tenu du poste à responsabilités qu'il occupait en tant que premier vice-président du comité d'enquête, il est responsable de la campagne de répression et d'intimidation menée par ledit comité à la suite de l'élection présidentielle de 2020, qui a notamment comporté des enquêtes lancées contre le conseil de coordination, mis en place par l'opposition pour contester le résultat de ce scrutin, et des manifestants pacifiques.
52.	Siarhei Yakaulevich AZEMSHA Sergei Yakovlevich AZEMSHA	Сяргей Якаўлевіч АЗЕМША	Сергей Яковлевич АЗЕМША	Vice-président du comité d'enquête Date de naissance: 17.7.1974 Lieu de naissance: Rechitsa, oblast de Gomel (ex-URSS, actuellement Biélorussie) Sexe: masculin	Compte tenu du poste à responsabilités qu'il occupe en tant que vice-président du comité d'enquête, il est responsable de la campagne de répression et d'intimidation menée par ledit comité à la suite de l'élection présidentielle de 2020, qui a notamment comporté des enquêtes lancées contre le conseil de coordination, mis en place par l'opposition pour contester le résultat de ce scrutin, et des manifestants pacifiques.

L 370 I/4

FR

Journal officiel de l'Union européenne

6.11.2020

	Nom Transcription du nom biélorusse Transcription du nom russe	Nom (en biélorusse)	Nom (en russe)	Informations d'identification	Motifs de l'inscription sur une liste	6.11.2020
53.	Andrei Fiodaravich SMAL Andrei Fyodorovich SMAL	Андрэй Фёдаравіч СМАЛЬ	Андрей Федорович СМАЛЬ	Vice-président du comité d'en- quête  Date de naissance: 1.8.1973  Lieu de naissance: Brest (ex- URSS, actuellement Biélorussie)  Sexe: masculin	Compte tenu du poste à responsabilités qu'il occupe en tant que vice-président du comité d'enquête, il est responsable de la campagne de répression et d'intimidation menée par ledit comité à la suite de l'élection présidentielle de 2020, qui a notamment comporté des enquêtes lancées contre le conseil de coordination, mis en place par l'opposition pour contester le résultat de ce scrutin, et des manifestants pacifiques.	FR
54.	Andrei Yurevich PAULIUCHENKA Andrei Yurevich PAVLYUCHENKO	Андрэй Юр'евіч ПАЎЛЮЧЕНКА	Андрей Юрьевич ПАВЛЮЧЕНКО	Chef du centre opérationnel et analytique Date de naissance: 1.8.1971 Sexe: masculin	Compte tenu du poste à responsabilités qu'il occupe en tant que chef du centre opérationnel et analytique, il est étroitement associé au président et porte une responsabilité dans la répression de la société civile, avec notamment le recours à des interruptions de connexion aux réseaux de télécommunication, à des fins répressives envers la société civile, les manifestants pacifiques et les journalistes.	Journal officiel de
55.	Ihar Ivanavich BUZOUSKI Igor Ivanovich BUZOVSKI	Ігар Іванавіч БУЗОЎСКІ	Игорь Иванович БУЗОВСКИЙ	Vice-ministre de l'information Date de naissance: 10.7.1972 Lieu de naissance: village de Kos- helevo, région de Grodno/ Hrodna (ex-URSS, actuellement Biélorussie) Sexe: masculin	Compte tenu du poste à responsabilités qu'il occupe en tant que vice-ministre de l'information, il porte une responsabilité dans la répression de la société civile, avec notamment la décision du ministère de l'information de couper l'accès aux sites internet indépendants et de limiter l'accès à internet en Biélorussie à la suite du scrutin présidentiel de 2020, à des fins répressives envers la société civile, les manifestants pacifiques et les journalistes.	Journal officiel de l'Union européenne
56.	Natallia Mikalaeuna EISMANT Natalia Nikolayevna EISMONT	Наталля Мікалаеўна ЭЙСМАНТ	Наталья Николаевна ЭЙСМОНТ	Attachée de presse du président de la Biélorussie Date de naissance: 16.2.1984 Lieu de naissance: Minsk (ex- URSS, actuellement Biélorussie) Nom de jeune fille: Kirsanova (RU: Кирсанова) ou Selyun (RU Селюн) Sexe: féminin	De par sa fonction d'attachée de presse du président de la Biélorussie, elle est étroitement associée au président et a la charge de coordonner les activités du président liées aux médias, avec notamment la rédaction des déclarations et l'organisation des apparitions en public. Elle soutient ainsi le régime de Lukashenka, y compris dans la campagne de répression et d'intimidation menée par l'appareil d'État à la suite de l'élection présidentielle de 2020. En particulier, avec ses déclarations publiques défendant le président et critiquant des militants de l'opposition ainsi que les manifestants pacifiques, qui ont été faites à la suite du scrutin présidentiel de 2020, elle a contribué à nuire gravement à la démocratie et à l'état de droit en Biélorussie.	L 370 I/5

	Nom Transcription du nom biélorusse Transcription du nom russe	Nom (en biélorusse)	Nom (en russe)	Informations d'identification	Motifs de l'inscription sur une liste
57.	Siarhei Yaugenavich ZUBKOU Sergei Yevgenevich ZUBKOV	Сяргей Яўгенавіч ЗУБКОЎ	Сергей Евгеньевич ЗУБКОВ	Commandant de l'unité "Alpha" Date de naissance: 21.8.1975 Sexe: masculin	Dans le cadre de sa fonction de commandement des forces de l'unité "Alpha", il est responsable de la campagne de répression et d'intimidation menée par l'appareil d'État à la suite de l'élection présidentielle de 2020, qui a notamment comporté des arrestations arbitraires et des mauvais traitements, y compris de la torture, de manifestants pacifiques, ainsi que des intimidations et des violences à l'encontre de journalistes.
58.	Andrei Aliakseevich RAUKOU Andrei Alekseevich RAVKOV	Андрэй Аляксеевіч РАЎКОЎ	Андрей Алексеевич РАВКОВ	conseil de sécurité  Date de naissance: 25.6.1967  Lieu de naissance: village de Revyaki, oblast de Vitebsk/	Dans le cadre de ses anciennes fonctions de secrétaire d'État du conseil de sécurité, il est étroitement associé au président et est responsable de la campagne de répression et d'intimidation menée par l'appareil d'État à la suite de l'élection présidentielle de 2020, qui a notamment comporté des arrestations arbitraires et des mauvais traitements, y compris de la torture, de manifestants pacifiques, ainsi que des intimidations et des violences à l'encontre de journalistes.
59.	Pyotr Piatrovich MIKLASHEVICH Petr Petrovich MIKLASHEVICH	Пётр Пятровіч МІКЛАШЭВІЧ	Петр Петрович МИКЛАШЕВИЧ	Président de la Cour constitution- nelle de la République de Biélo- russie  Date de naissance: 18.10.1954  Lieu de naissance: oblast de	sable de la décision que cette juridiction a adoptée le 25 août 2020, par laquelle les résultats du scrutin frauduleux ont été légitimés. Il a ainsi soutenu et facilité les actes de répression et la campagne d'intimidation menés par l'appareil d'État à l'encontre